

CONSEIL DE LIGUE DU 13/01/2018 A LEZIGNAN-CORBIERES

Membres présents : Bernard Barascud (CD12), Francis Barruezo, Jean-Pierre Belmonte, Emmanuelle Benoit, Gilbert Catel (CD34), Olivier Caubet, Claire Chevassus-Rosset, Bernard Daru, Jacques Dollé, Jean-Claude Ducros, Jean-Marc Fabre, Jérôme Guezenec, Frédéric Laffaille, Stéphane Lebrun, Théo Linares (CD32), Florian Mellet, Jean-Pierre Miravete (CD65), Jean-Marc Poursine (CD11), Patrice Pradelles (CD81), Christian Rabaud (CD30), Julien Rocoplan, Marion Vayre, Francis Vizuete (CD66).

Membres excusés : Pierre Ambinat (CD09), Philippe Crepieux, Thyfaine Doudeau, Christophe Jousse, Alain Guetière, Alain Lauferon, Frédéric Pozzobon, Caroline Rinteanu, Johnny Salvetat (CD31)

Membres absents : Ekaterina Fedorova, Olivier Martin (CD82)

Invités : Thérèse Combanière, Paul Martinez, Philippe Molodsoff, Christian Plas (CD46), Olivier Skenadji, Isabelle Wegel (CREF PACA).

Ouverture de la séance vers 14H35.

Un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter, et notamment ceux qui étaient absents à la réunion du 2 décembre.

1. Mot du Président et adoption PV du 02/12/2018

Jacques Dollé rappelle que le Conseil de la ligue Occitane regroupe 13 départements, ce qui est considérable par rapport aux autres ligues.

Il propose la date du 14 avril pour la prochaine réunion du Conseil de ligue sachant que l'Assemblée générale électorale du CROS aura lieu le 27 mars et que le Conseil fédéral le 7 avril.

Le Bureau de ce matin a proposé que les réunions de Bureau aient lieu à Narbonne et celles du Conseil de ligue ici à la MJC de Lézignan-Corbières.

Les membres du Conseil de ligue n'y voient pas d'inconvénient.

Le Procès-Verbal de la réunion du 2 décembre est adopté à l'unanimité.

Jacques Dollé évoque, sans entrer dans les détails, la réunion du 23 décembre dont les membres ont eu le compte rendu.

2. Compte rendu Conseil fédéral du 6 janvier

Il n'y aura plus d'aide aux ligues sans CTS mais un projet de mise à disposition des cadres d'Etat sur les ligues est à l'étude.

Création de la CAGID (commission d'aide à la gestion des instances déconcentrées) qui concernera les ligues et les CD.

Le responsable est Claude Chantereau (Président de la ligue AURA).

La commission sportive fédérale envisage de réunir les différents responsables nationaux et régionaux pour définir les grands principes à respecter par chaque échelon du Critérium Fédéral.

L'avenir des zones a été évoqué mais elles auront uniquement une dimension sportive.

Un projet de coopération territoriale des clubs est à l'étude, le but étant d'inciter les clubs à mutualiser leurs moyens dans les domaines de la formation, de l'animation et de l'organisation.

3. Candidature de Alain Guetière au CROS Occitanie

Alain Guetière (absent aujourd'hui) sollicite le Conseil de ligue pour valider sa candidature au Conseil d'Administration du futur CROS Occitanie (AG le 27 mars).

Adopté à l'unanimité.

4. Dossier commun Occitanie/PACA BPJEPS

La FFTT a accepté que la formation soit dispensée sur cinq centres : Hauts de France, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie/PACA si réalisée conjointement.

Isabelle Wegel est membre de la CREF de la Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur et à ce titre, précise que les formations dispensées par un organisme de formation doivent être structurées selon un cahier des charges bien défini avec la mise en place notamment de documents standardisés (agrément Datadock).

Olivier Skenadji (CTN PACA/Occitanie) reprend les informations présentées ce matin, à savoir la proposition de mettre en place la formation BPJEPS au catalogue dès la rentrée 2018/2019 pour pallier la baisse des inscriptions au DEJEPS que va induire mécaniquement la mise en concurrence directe du BPJEPS sur les 4 autres centres de formation, dont 2 dans le sud.

Le BPJEPS est orienté sur l'animation (diplôme de niveau 4) tandis que le DEJEPS est qualifiant sur l'entraînement (niveau 3).

La mise en commun de 50% des cours avec la formation DEJEPS permettrait de stabiliser l'effectif global puisque cette offre n'existerait que dans un seul centre en France, avec l'avantage supplémentaire de permettre dans un même centre, de réaliser une 1^{ère} année de BPJEPS, passerelle naturelle vers le DEJEPS, la 2^{ème} année. Les ligues Occitanie/PACA seraient donc pionnières en la matière.

L'arrivée de cette formation qualifiante est la bienvenue puisqu'elle répond à une réelle demande.

Le CREPS est d'accord sur la mise en place d'un tronc commun et sur la mutualisation avec la ligue PACA. Catherine Perdu du CREPS qui gère déjà le DEJEPS est aussi d'accord pour gérer le BPJEPS. Olivier Skenadji a rendez-vous avec le DTN pour lui demander d'être coordonnateur de la formation professionnelle sur la ligue Occitanie. Il aurait donc en charge le DEJEPS et le BPJEPS.

Pour ce qui est du partage des bénéficiaires avec PACA, il est proposé de reverser 16,80 € de l'heure au ratio des effectifs (par exemple, si 6 stagiaires PACA et 2 Occitans = 6/8^{ème} pour PACA).

Les principales démarches à effectuer sont :

- Dépôt du dossier commun à la FFTT au plus tard fin janvier
- Dépôt du dossier d'habilitation à la DRJSCS au plus tard le 30 mars
- Rédaction d'un avenant à la convention avec le CREPS de Montpellier
- Rédaction d'une convention avec la ligue PACA
- Demande de dérogation exceptionnelle offre de formation CFA pour l'apprentissage (date limite dépassée)

D'ores et déjà, il faut lancer la promo auprès des clubs et des CD sachant qu'il faut fixer la date limite des inscriptions fin avril pour une sélection fin juin.

Philippe Molodzoff présente à l'aide d'un powerpoint, les principaux points forts de la formation.

Les membres du Conseil de ligue adoptent à l'unanimité la mise en place de cette formation dès la rentrée 2018/2019.

5. Points des démarches post-fusion

Marion Vayre reprend les informations communiquées ce matin.

Les déclarations à la Préfecture et au Journal Officiel sont actées (récépissé reçu et annonce parue).

La déclaration de dissolution de la ligue LR doit attendre qu'un nouveau numéro d'immatriculation de la DIRECCTE soit attribué. L'institut de formation doit donc continuer de fonctionner avec l'ancien numéro pour l'instant.

En effet, le nouveau numéro d'immatriculation à la DIRECCTE dépend du numéro SIREN qui peut changer selon l'INSEE, lequel prévoit des délais de traitement des dossiers entre 8 à 16 semaines.

L'avocate spécialisée de la FFTT a procédé à l'abandon du dépôt de marque du kit ping forme et santé. La vente du produit ne devrait pas poser de problème selon elle et son homologue toulousain.

Le rejet du dossier de demande de subvention 2017

de la Région avant fusion côté Montpellier a été acté tandis qu'il n'y aurait que la moitié de celle de 2016 qui aurait été perçue.

Il est donc impératif de demander une rallonge avec la demande 2018.

Les annonces parues au Journal Officiel des associations sont transmises aux archives nationales au bout d'un certain temps. Bernard Barascud a proposé de communiquer les informations à ce sujet pour les clubs et CD qui en auraient besoin notamment auprès des établissements bancaires.

6. Composition des commissions et actualité technique

Composition des commissions

Jacques Dollé reprend les informations communiquées ce matin, à savoir l'émergence naturelle d'un cinquième pôle de compétences (règlementaire) dans l'organisation de la ligue avec la commission Statuts & Règlements, le Jury d'Appel et l'Instance Régionales de Discipline.

Pour la commission des Ressources Humaines, la candidature de Stéphane Lebrun qui n'avait pas été retenue au départ est finalement acceptée par Jacques Dollé qui préside la commission.

Les présidents des commissions reviennent sur leur commission et les travaux qui les attendent. Les commissions sont complétées au fur et à mesure (voir annexe).

La composition des commissions présentée est adoptée à l'unanimité.

Actualité technique

Information Diverses :

- Bernard BOUSIGUE nommé DTN
- Nouveau classement mondial
- Coupe du Monde par équipe (nouvelle compétition internationale)
- Coupe du Monde 2018 à Paris
- Championnats d'Europe par équipe 2019 à Nantes
- Félix Lebrun et Lucie Gauthier en stage national début Janvier

o Stage Hiver du 26 février au 1 mars 2018 au CREPS de Toulouse : détection Occitanie et B-M-C.

o Stages Printemps du 23 au 26 avril 2018 au CREPS de Toulouse. Préparation aux CFR et Mini-Interligues, Détection en dehors de ceux de Mèze et B-M-C. Et du 23 au 27 avril 2018 pour les sélectionnés, stage inter-régional de détection à Mèze et Stage B/M/C/J + Détection côté est.

Etude de la possibilité de faire les stages régionaux à Lézignan (60 lits à la MJC, PC 40 € sans négociation). Salle à 10-15min à pied possibilité de 20-30 tables en disposition entraînement.

o Critérium Fédéral les 14 et 15 octobre 2017 /N2 : Angoulême/ N1 Creusot (71) et Vern sur Seiche (35)
Les 16 et 17 décembre 2017 / N2 : Gigean / N1 à Ceyrat (63), tour mixte
Les 27 et 28 janvier 2018 / N2 : Passage d'Agen/ N1 à Bourges (41) et Brest (29)
Les 17 et 18 mars 2018 / N2 : Montauban / N1 à Thorigné (35) et Joué les Tours (37)

o Inter-comités zone sud-ouest au temple sur lot (47) du 30 au 31 octobre 2017 par équipe Haute-Garonne Vainqueur en Fille et Bronze en Garçons. La Haute-Garonne remporte le challenge combiné. Le Tarn termine 6ème en fille et 11ème en garçons. Le 1er novembre 2017 individuel : 3 médailles de Bronze : Alexandra Fath (HG) en 2005 et 2006 / Valentin Guerrand (HG) en 2006

o Top régional Poussins-Benjamins-Minimes-Cadet « Occitanie » le 10 Février 2018 à Castres.

o Championnats de France des Régions à Pont à Mousson (54) du 7 au 12 mai (7 au 9 préparation + 10 au 12 compétition). Pas de participation en Cadets et Cadettes. Participation en Minimes (4 joueurs(euses) par équipes).

o Championnats de France Benjamin/Cadet à Nantes du 25 au 27 mai.

o Championnats de France Minime/Junior à Villeneuve sur lot du 13 au 15 avril.

o Mini-interligues (Auvergne) du 8 au 10 juin 2018 pour les sélectionnés de 2009 à 2007.

o Championnats d'Occitanie ??? 23 et 24 juin 2018 pour les sélectionnés.

Philippe Molodzoff ajoute que les co-responsables du PPR sont Paul Martinez et Florian Maillard. Et pour ce qui concerne les conventions de 3^{ème} niveau, elles seront mises en place en dehors de la filière de haut niveau puisqu'elles s'adresseront aux Centres Départementaux d'Entraînement (clubs structurants).

7. Point sur les questions financières

Julien Rocoplan reprend les informations transmises ce matin à savoir :

- Une réunion est programmée le 24 janvier en fin d'après-midi avec Henri Sam, Thérèse Combanière et lui-même à Balma.
- Il est prévu de réaliser une situation comptable au 31 décembre pour la mi-février et de présenter un projet de plans comptable et analytique communs.
- Le logiciel comptable macompta.fr est en place côté Montpellier. Il a reçu l'approbation de Henri Sam.
- La plateforme Perfft est utilisée à des fins de cloud pour l'archivage des factures reçues.
- Le budget qui sera présenté sera consolidé

puisque'il faut tenir compte des différences de comptabilité.

- Les mandataires pour les comptes bancaires sont Jacques Dollé, Francis Barruezo et Marion Vayre pour Balma et Jérôme Rocoplan, Bernard Daru et Christophe Jousse pour Montpellier.
- La gestion de la paie du mois de décembre et des déclarations du 4^{ème} trimestre 2017 ainsi que la DADS 2017 sera traitée par Michel Golf. A partir de janvier, le cabinet de Henri Sam prendra la relève.
- La prise en compte des licences sera facturée aux clubs au réel dès le début de la saison et non plus via des appels de fonds au tiers.

Il ajoute que les notes de frais seront visées par au moins deux personnes (responsable de commission et l'un des mandataires désignés) et seront réglées en fin de phase.

Jacques Dollé demande si quelqu'un a des questions ou des remarques par rapport à ces questions financières. Personne ne se manifestant, il est entendu que ces points sont actés.

La question des vacations des juges arbitres neutre par équipes est abordée. A l'heure actuelle, deux systèmes existent. Ce point devra être mis à l'étude.

Concernant l'assurance, il est entendu de passer à un contrat unique chez la MAIF.

Pour la complémentaire santé, Jean-Marc Fabre présentera aux salariés le 23 janvier les prestations de Prévoir April qui sont plus avantageuses que les mutuelles actuelles.

8. Logo, charte graphique et site Internet

Les membres du Conseil de ligue sont amenés à se prononcer sur le choix du futur logo de la ligue. Les trois modèles présélectionnés ce matin sont présentés.

Le logo suivant est retenu par 13 voix pour (contre 8 voix pour la croix occitane avec la raquette et 1 voix pour le logo en losange).



Avec la modification de la couleur du fond (rouge) et du logo de la région en filigrane (jaune) et si possible, l'ajout de la carte de la région Occitanie. Olivier Caubet présente l'étape préalable au projet, à savoir qu'il a entrepris d'associer les comités départementaux et les présidents des commissions

pour établir le cahier des charges. Il se concertera avec Philippe Molodzoff pour la participation de l'ETR.

Un appel d'offre sera ensuite lancé auprès de sociétés professionnelles qui auront été choisies sur la base de premiers devis communiqués.

Si Facebook semble incontournable pour exister sur les réseaux sociaux, il s'interroge sur la pertinence de Tweeter. La question sera étudiée.

Il lance un appel à toutes les personnes de bonne volonté pour travailler sur le projet qui devrait être présenté pour le prochain Conseil de ligue, soit à mi-avril.

9. Réponse favorable à l'appel d'offre du CREPS

La ligue a obtenu l'accord pour dispenser la formation du DEJEPS au CREPS de Montpellier.

Toutefois, pour l'année 2017, le plafond de l'appel d'offre a été dépassé. Le CREPS ne paiera donc pas le surcoût. Philippe Molodzoff inclura la différence du nombre de prestations dans l'avenant pour 2018.

10. Recensement des services civiques

La FFTT a mis à disposition des ligues et des CD uniquement, un service de gestion des dossiers de Service Civique.

La ligue et deux départements en ont bénéficié (CD12 qui n'a pas trouvé preneur et le CD82).

Pour la ligue à Balma, Abde El Hammouchi a été recruté sur une mission de développement de la pratique féminine, ce qui a posé quelques problèmes avec le club de Blagnac qui l'emploie.

A Montpellier, le jeune en Service Civique a terminé sa mission en août dernier.

11. Organisations régionales (indemnités)

Il est demandé de mettre en place côté est, l'appel à candidatures auprès des clubs pour l'organisation des compétitions régionales en échange d'une indemnité.

Les membres du Bureau ont donné leur accord de principe. Une proposition devra être présentée à la prochaine réunion de Bureau.

12. Questions diverses

Pour la 2^{ème} phase du Championnat par équipes, Christian Plas dénonce le choix de la CSR de laisser 5 clubs lotois dans une même poule après que le problème eut été signalé.

Florian Mellet répond que la méthodologie employée mixe au mieux le respect du serpent, les contraintes des équipes et la limitation du kilométrage pour les déplacements. En tenant compte de tous ces critères, il est très difficile de revenir en arrière une fois les poules élaborées surtout lorsqu'il s'agit de déplacer plusieurs équipes dans des poules différentes.

Jérôme Guezenc assure de son côté que le sujet sera abordé au sein de sa commission pour que cela ne se reproduise pas.

Trois clubs accueilleront un Ping tour : ASPTT Sète

le 9 juin (niveau 3), ASPTT Albi le 6 septembre (niveau 1, à confirmer par la FFTT) et Béziers TT (niveau 1) 2^{ème} week-end de septembre.

Jean-Marc Poursine souhaite connaître à l'avance si possible les dates des réunions du Conseil de ligue.

Jean-Pierre Miravete demande que le tournoi d'Aureilhan soit homologué pour faire la promo.

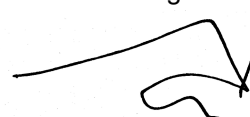
Olivier Caubet répond que cela a été fait.

La séance est levée vers 17H45.

Marion Vayre
Secrétaire Générale



Jacques Dollé
Président de ligue



ANNEXE AU PV DU CONSEIL DE LIGUE DU 13 JANVIER 2018

Sportive	Jérôme GUEZENEC 06.35.22.65.06 commissionsportivelott@gmail.com	Jean-Pierre BELMONTE - Bernard DARU - Jean-Claude DUCROS - Hervé LEYDIER - Paul MARTINEZ Laurent POUGET - Hervé SAINT POL - Philippe VALETTE - Christophe VELAY
Arbitrage	Gilbert CATEL 06.69.23.31.78 president.34tt@gmx.fr	Jean-Loup ALBERT - Alain BRUY - Jean-Claude DUCROS - François DUMONT - Laurent POUGET Gérard RIFFAUD - Patrick ROGER - Johnny SALVETAT - Miguel VELASCO
Organisations	Jean-Claude DUCROS 06.82.19.27.83 jean-claude.ducros@sfr.fr	Gilbert CATEL - Thierry CASTEILTORT - Laurent POUGET
Développement & Promotion	Jean-Marc FABRE 06.08.77.20.10 jeanmarcf34@gmail.com	Bernard BARASCUD - Philippe CREPIEUX - Frédéric LAFFAILLE - Stéphane LEBRUN - Julien ROCOPLAN François TURCHETTI
Communication & Féminines	Claire CHEVASSUS-ROSSET 06.87.35.37.64 clairechevassusrosset@gmail.com	Emmanuelle BENOIT - Thyfaine DOUDEAU - Ekaterina FEDOROVA - Caroline RINTEAU - Marion VAYRE
Ressources Humaines	Jacques DOLLÉ 06.42.68.57.82 jacques.dolle1@orange.fr	Olivier CAUBET - Bernard DARU - Stéphane LEBRUN - Julien ROCOPLAN - Marion VAYRE
Finances	Jacques DOLLÉ 06.42.68.57.82 jacques.dolle1@orange.fr	Francis BARRUEZO - Jean-Pierre BELMONTE - Thérèse COMBANIÈRE - Florian MELLET - Julien ROCOPLAN Henri SAM
Tarification	Christophe JOUSSE 06.18.60.16.16 lepres@hotmail.fr	Jean-Claude FAUCH - Julien ROCOPLAN
Médicale	Frédéric POZZOBON 06.81.70.42.94 pozfrede@gmail.com	Bernard BARASCUD - François TURCHETTI
Formation	Christian RABAUD 06.76.63.44.49 rabaud.christian@orange.fr	Jean-Loup ALBERT - Thierry CASTEILTORT - Jean-Claude DUCROS - Alain LAUFERON - Philippe MOLODZOFF - Patrice PRADELLES - Olivier SKENADJI - Marion VAYRE
Statuts & Règlements	Jean-Claude TURCHETTI 06.86.75.73.85 jeanclaude.turchetti@wanadoo.fr	Thierry CASTEILTORT - Jean-Claude FAUCH - Alain LAUFERON
Instance de Discipline	Danièle BUAT 04.66.38.22.86 pingdoudou@orange.fr	Christophe JOUSSE - Gérard et Daniel ESPIE - Jean-Claude FAUCH - Alain GUETIERE - Jean-Claude TURCHETTI
Jury d'Appel	Danièle BUAT 04.66.38.22.86 pingdoudou@orange.fr	Gilbert CATEL - Christian RABAUD
Conseil de l'Ordre	Jean-Claude DUCROS 06.82.19.27.83 jean-claude.ducros@sfr.fr	François TURCHETTI